

## Préservation de l'eau et des milieux aquatiques : le Carrefour National de la Pêche et des Loisirs en tête de ligne

Mis en place à l'initiative du Ministère en charge du développement durable, des Agences de l'eau et de l'Onema, en partenariat avec l'Institut IFOP, un baromètre d'opinion inédit a été publié en novembre dernier.

**Nouvel outil au service des élus et de tous les acteurs responsables de la politique de l'eau et de la préservation des ressources et des milieux aquatiques, il met en évidence la réelle sensibilisation des français aux thématiques environnementales.**

En tête des préoccupations des Français, avant même le prix de l'eau : la bonne gestion de l'eau de "la planète" (52 %), la préservation de tous les milieux aquatiques (49 %), la qualité de l'eau du robinet (48 %) et la réduction de la pollution des rivières (47 %).

***Avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, qui accentue pour cette 23<sup>ème</sup> édition son partenariat avec le Carrefour, les principaux acteurs de l'eau sont présents sur le Salon, aux côtés des pêcheurs, citoyens particulièrement actifs pour la protection de l'environnement.***

**L'information du grand public** sur le rôle essentiel de milieux aquatiques en bon état figure parmi les priorités de l'agence de l'eau; ce baromètre national montre en effet que les Français ne font pas toujours le lien entre l'eau potable et la qualité de l'eau du milieu naturel. Pour assurer à ses actions une diffusion la plus large possible, **l'agence de l'eau Loire-Bretagne** entend s'appuyer sur la notoriété du **Carrefour National de la Pêche et des Loisirs**.

Partenaire pour la sixième année du Carrefour, elle vient renforcer sa présence à la Grande Halle d'Auvergne.

**« Cet événement représente une manifestation prépondérante pour la communication de nos missions, menées en concertation avec les collectivités territoriales et tous les acteurs impliqués dans la bonne gestion de l'eau. À travers lui, nous voulons assurer une meilleure visibilité de nos actions, en bénéficiant de la présence du public pêche et de ses fédérations qui contribuent à la dynamique de préservation mise en œuvre à tous les niveaux. »** (Gilbert Naturelle, délégué régional Allier-Loire amont de l'agence de l'eau)

### **Des actions menées en concertation avec les acteurs locaux**

**Pour la première fois, Noël Mathieu, le Directeur Général de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, viendra sur le Carrefour. Avec Serge Godard, maire de Clermont-Ferrand, Président de Clermont-Communauté** (Communauté de Communes de l'Agglomération Clermontoise), Didier Laville (maire d'Aulnat, vice-président chargé de l'assainissement), Bernard Auby (maire de Cébazat, vice-président en matière de «cours d'eau et aménagement de proximité») et **Christian Bouchardy, vice-président du Conseil régional d'Auvergne** (chargé de l'environnement). Ils signeront ensemble deux contrats visant à restaurer le bon état écologique des eaux des ruisseaux qui traversent l'agglomération clermontoise :

- un contrat d'agglomération pour l'amélioration de la collecte des eaux usées
- un contrat territorial milieu aquatique, consacré à la restauration et l'entretien des cours d'eau

Une ressource en qualité et en quantité suffisantes, des habitats aquatiques riches en espèces vivantes, avec des cours d'eau dynamiques, sont autant de buts fixés. Réduire les pollutions des villes et les rejets de substances dangereuses, avancer dans la lutte contre les pollutions diffuses (nitrates, phosphore, pesticides...), restaurer la qualité de nos cours d'eau et préserver nos zones humides : ces enjeux déterminants sont intimement liés. Pour parvenir à terme à un meilleur partage de la ressource en eau, en adaptant l'action au plus près des situations et des besoins locaux.

Les objectifs de qualité à atteindre sur les cours d'eau de l'agglomération tiennent notamment compte des objectifs environnementaux fixés par le SDAGE du bassin Loire-Bretagne. Voté le 15 octobre 2009 par le Comité de bassin (constitué de représentants de l'Etat, des collectivités et des usagers), le **Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Loire-Bretagne** constitue la ligne directrice, adoptée pour six ans en vue d'une action concertée et efficace.

#### **Des contrats de partenariats signés sur le Carrefour**

**C'est la signature de deux contrats, vendredi en début d'après-midi, qui marquera le lancement du 23<sup>ème</sup> Carrefour National de la Pêche et des Loisirs. Un double geste d'importance, officialisé publiquement à la Grande Halle d'Auvergne.**

- Le premier contrat, bipartite, engage l'agence de l'eau Loire-Bretagne et Clermont-Communauté. Ce contrat dit d'agglomération concerne l'**assainissement**. Son programme (établi pour 2011-2015) a pour objectif l'amélioration de la qualité des eaux des rivières traversant l'agglomération clermontoise et dégradées par les rejets d'eaux usées du système de collecte et de transfert des eaux usées à la station d'épuration des 3 Rivières.

*Étape dans la reconquête du bon état des eaux aux échéances 2015 et 2021, il prévoit la réalisation de travaux d'amélioration du système d'assainissement : construction de trois ensembles de bassins de stockage d'eaux usées (bassins d'orage), renforcement de collecteurs de transfert (déversoirs et trop-pleins) associés au fonctionnement de ces bassins, ainsi que la mise en place d'un dispositif complémentaire de laminage-décantation des eaux, fonctionnant par temps de pluie.*

- Le second contrat, tripartite, (Agence de l'eau, Clermont-Communauté, Conseil Régional d'Auvergne) traduit un accord territorial pour la **reconquête de la qualité de la ressource en eau** (altération pesticides) **et des milieux aquatiques**, par la restauration et l'entretien des rivières du territoire de Clermont-Communauté. Ciblant les principaux cours d'eau traversant le périmètre de l'agglomération, il fait suite au contrat de restauration et d'entretien (CRE) mis en œuvre de 2004 à 2009.

#### **Une présence renforcée sur le salon**

Doublement quasiment la surface de son stand, l'agence de l'eau Loire-Bretagne entend faire du Carrefour de la Pêche un temps fort de ses actions de communication 2012. Avec l'appui des animateurs spécialisés des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Clermont-Dôme et de l'Autunois-Morvan, ainsi que le concours des fédérations de pêche, des animations ludiques permettront de mieux comprendre l'importance de préserver l'eau et les milieux aquatiques.

À travers la découverte des grands thèmes liés à l'eau (écosystème aquatique, bassin versant, biodiversité,...), et à la compréhension des événements naturels affectant les cours d'eau et du cycle de l'eau (crues et étiages, eau potable et eaux usées,...), jeunes et moins jeunes seront sensibilisés à la préservation de cet élément essentiel.

C'est une mallette pédagogique qui servira de support à des sessions d'initiation à l'environnement, proposées aux visiteurs toute les heures et durant toute la durée du salon.



Alors que l'analyse de la qualité des milieux aquatiques en Europe met en évidence des dégradations avérées, l'ambition des pays membres est de reconquérir la qualité des eaux d'ici 2015 pour la majorité des eaux, certaines dérogations à 2021 (voire 2027). Le Comité de Bassin Loire-Bretagne a fixé l'objectif d'atteindre le bon état pour 61 % des eaux de son bassin à l'horizon 2015.

**Le Carrefour de la Pêche vient constituer le relais « grand public » de ce chantier d'envergure. Partenaire affirmé du Carrefour, l'agence de l'eau Loire-Bretagne veut expliquer aux visiteurs, pêcheurs pratiquants ou simples usagers, la stratégie mise en œuvre, afin que chacun puisse participer à l'amélioration de la qualité d'une eau vitale pour tous.**

## L'agence de l'eau Loire-Bretagne

Établissement public du ministère chargé du développement durable, l'agence de l'eau Loire-Bretagne apporte aux élus et aux différentes catégories d'usagers de l'eau du bassin une vue d'ensemble des problèmes liés à la gestion de l'eau, et les moyens financiers qui leur permettent d'entreprendre une politique cohérente.

12 millions d'habitants y vivent, répartis dans 7 300 communes, 36 départements (en tout ou partie) et 10 régions.

Ils sont représentés au sein du comité de bassin et du conseil d'administration de l'agence de l'eau par leurs élus, leurs représentants professionnels et associatifs. Plus de 300 collaborateurs (au siège de l'agence de l'eau à Orléans et dans 6 délégations régionales), assurent sa présence et son conseil auprès des acteurs de l'eau.

### Sa mission

- Lutter contre les pollutions
- Gérer la ressource en eau et satisfaire les usages
- Préserver les équilibres écologiques et mettre en valeur les milieux aquatiques

### Sa circonscription

Le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km<sup>2</sup>, soit 28 % du territoire national métropolitain correspondant au bassin de la Loire et de ses affluents (120 000 km<sup>2</sup>), au bassin de la Vilaine, et aux bassins côtiers bretons et vendéens.